

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE FONTENILLES

N° 2023/072

SEANCE DU 19 DECEMBRE 2023

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
29	29	19

Date de la Convocation

12/12/23

Date d'Affichage

26/12/23

Objet de la Délibération

Avenant au marché de prestations de services pour les accueils de loisirs communaux.

L'an deux mille vingt-trois, le dix-neuf décembre, à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Médiathèque municipale, sous la présidence de M. Christophe Tountevich, Maire.

Présents : Mmes et Mrs TOUNTEVICH, JUMEL, TRIAES, EL HAMMOUMI, FIERLEJ, DAGUES BIE, PADRA, AITA, PEGUES, MEYER, RECH, MARC, EVEN, RANCHET, PANAVILLE, DEGEILH, DOLAGBENU, SANDOVAL, DESCHAMPS.

Absents : Mme GARCIA, Mme DASSENOY, Mme MONFRAIX, M. CHONG KEE

M. SUC procuration à M. DAGUES BIE

M. GOMES procuration à Mme TRIAES

Mme LEROUX procuration à M. EL HAMMOUMI

Mme VITRICE procuration à Mme SANDOVAL

M. SARICA procuration à Mme DEGEILH

Mme PERSYN procuration à Mme RANCHET

Secrétaire : Mme TRIAES

Monsieur le Maire expose qu'il y a lieu de signer deux avenants au marché de prestations de services pour les accueils de loisirs communaux avec Loisirs Enfance Citoyenneté Grand Sud (L.E.C.G.S.) le 1^{er} mai 2023 pour la gestion des ALAE/ALSH afin :

- de prendre en compte des ajustements de début de marché sur la période du 1er mai 2023 au 31 août 2023,
- d'intégrer la moins-value sur l'ensemble du marché pour toute la période.

Le montant total de ces avenants s'élève à :

- ajustements du 01/05/23 au 31/08/23 : moins-value de - 31 225,81 Euros

- ajustements sur toute la période :

2023/2024 : - 12 122,81 €

2024/2025 : - 10 840,64 €

2025/2026 : - 10 058,49 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés (19 Pour – 5 abstentions : A.Degeilh, L.Dolagbenu, F.Vitric, P.Sandoval, L.Sarica) :

- Décide d'autoriser Monsieur le Maire à signer ces avenants en moins-value au marché de prestations de services pour les accueils de loisirs communaux signé avec Loisirs Enfance Citoyenneté Grand Sud (L.E.C.G.S.) selon les montants indiqués ci-dessus.

M. El Hammoumi n'a pas participé à la préparation, aux débats et au vote.

La secrétaire de séance
Jocelyne Triaes



Ainsi fait et délibéré en Mairie
Les jour, mois et an que dessus
Pour copie conforme,
M. le Maire,
Christophe Tountevich

